



Genève, le 20 avril 2018
Aux représentant-e-s des médias

Communiqué de presse du département de l'environnement, des transports et de l'agriculture

Inauguration de la renaturation du Nant d'Avril

Le vendredi 20 avril, le département de l'environnement, des transports et de l'agriculture (DETA), avec les représentants des communes de Meyrin et de Satigny et les partenaires du projet (CERN, SIG, FTI), a inauguré la remise à ciel ouvert d'une partie du Nant d'Avril. Le long de la route du Mandement, 1200 mètres de tronçon renaturés donnent un nouveau cours au Nant d'Avril, pour le plus grand plaisir des riverains, pour la qualité de son eau et pour la bonne entente entre un développement urbain maîtrisé et le maintien d'éléments naturels précieux pour notre environnement.

Un trait d'union entre ville et campagne

Trois ans après le début des travaux, c'est donc un nouveau paysage qui se dessine autour du Nant d'Avril pour permettre de répondre à un enjeu majeur des années à venir : améliorer la qualité de l'eau. "Un projet symbolique de la politique mise en place par le département ces quatre dernières années pour le retour de la nature là où elle avait disparu. Un trait d'union entre la ville et la campagne qui favorise la faune et la flore, tout comme la mobilité douce, avec la construction d'une piste mixte cyclistes et piétons qui longe le cours d'eau", commente Luc Barthassat, conseiller d'Etat chargé du DETA.

Pour une meilleure qualité de vie

L'accueil du public y est aussi favorisé, grâce à l'aménagement de bancs et de six placettes au-dessus du cours d'eau comme espaces de détente pour observer le passage de l'eau. Les amateurs de plein air seront d'ailleurs ravis d'y apercevoir des espèces qui s'approprient peu à peu les lieux. Une faune plus préservée, notamment avec une traversée du cours d'eau sous la route du Nant d'Avril dessinée pour renforcer les corridors biologiques empruntés par les batraciens ou la petite faune. Des arbres, arbustes et plantes aquatiques constituent une végétation diversifiée, qui prendra progressivement sa place pour assurer la continuité biologique.

Le nouveau lit du Nant d'Avril répond aussi aux principaux objectifs de gestion des petites et moyennes crues, avec l'aménagement de zones de rétention.

Cette première tranche de renaturation, qui représente 3 millions de francs de travaux, va être à présent observée de très près afin de contrôler son comportement sur le plan biologique, mais aussi pour savoir comment la population adopte ce nouveau milieu avant de lancer les prochaines étapes de la renaturation du Nant d'Avril, plus en aval.

[Voir la vidéo Renaturation du Nant d'Avril](#)

Pour toute information complémentaire:

*M. Alexandre Wisard, directeur, service du lac, de la renaturation des cours d'eau et de la pêche,
DETA, T. +41 22 546 74 50.*